



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TROUVILLE SUR MER

Séance du 14 octobre 2022 à 9 H

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 14 octobre à 9 heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 6 octobre 2022 de Madame la Présidente, Sylvie de GAETANO.

Conformément à l'ordonnance n° 2121-1310 et le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 simplification et dématérialisation

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Présents : 7 - représentés : 2 - Absents : 6 - Quorum : 8

étaient présents :

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - Mme Martine GUILLON, Vice-Présidente - M Stéphane SABATHIER - M Lionel BOTTIN - M Guy de la BROUSSE - Mme Evelyne WACOGNE - Mme Marie BONHOMME

étaient représentés :

Mme Dominique VIGNESOULT (pouvoir à Mme Martine GUILLON) - M Didier QUENOUILLE (pouvoir à Mme Sylvie de GAETANO)

étaient excusés :

Mme Stéphanie FRESNAIS - M Jean-Eudes D'ACHON- M Pascal BULTEZ - Mme Danielle PEGOT- CAPELLE - M Adrien KERSEBET-VEGEAIS

absent non excusé :

M Serge COESTIER

secrétaire de séance:

Mme Isabelle SAITER

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

DELIBERATIONS

1. Autorisation de signer entre le Département du Calvados et le Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer la convention relative à l'accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) – année 2022
2. Actualisation des modalités d'application du RIFSEEP- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
3. Fixation du montant de la prime de fin d'année allouée aux agents territoriaux du C.C.A.S. - Année 2022
4. Autorisation de recruter un vacataire – diététicienne 2022 - 2023
5. Modification du tableau des effectifs
6. Actualisation du règlement d'attribution des titres restaurant
7. Modalité de mise en œuvre du compte personnel de formation

informations

Présentation du rapport d'activité du CCAS – Année 2021

Information sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage,

Information sur les décisions prises par la Présidente – marchés publics

SEANCE – POINTS – VOTES ET DISCUSSIONS

Adopté à l'unanimité	Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 23 juin 2022
Adopté à l'unanimité	Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 6 octobre 2022
2022.31 Adopté à l'unanimité	Autorisation de signer entre le Département du Calvados et le Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer la convention relative à l'accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) – année 2022
2022.32 Adopté à l'unanimité	Actualisation des modalités d'application du RIFSEEP- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel Mme la Présidente explique que la gestion de la structure « La Récré » est transférée au 1 ^{er} janvier 2023 à la ville de Trouville sur Mer dans le cadre du Pôle Enfance. Mme la Présidente précise que cette délibération est prise dans le but d'intégrer les contractuels. M. SABATHIER précise que c'est en lien avec la revalorisation du point d'indice.
2022.33 Adopté à l'unanimité	Fixation du montant de la prime de fin d'année allouée aux agents territoriaux du C.C.A.S. - Année 2022
2022.34 Adopté à l'unanimité	Autorisation de recruter un vacataire - diététicienne 2022 -2023
2022.35 Adopté à l'unanimité	Modification du tableau des effectifs Mme la Présidente demande où est partie l'auxiliaire de puériculture
2022.36 Adopté à l'unanimité	Actualisation du règlement d'attribution des titres restaurant
2022.37 Adopté à l'unanimité	Modalité de mise en œuvre du compte personnel de formation Mme la Présidente cite en exemple les aides à domicile.
	Présentation du rapport d'activité du CCAS – Année 2021 M. SABATHIER remarque la qualité de l'accueil au C.C.A.S. et la clarté des explications.
	Information sur les décisions prises par la Présidente – contrats de louage
	Information sur les décisions prises par la Présidente – aides sociales 2 ^{ème} trimestre 2022
Fin de séance 9H45	

Pour extrait certifié conforme



La Présidente,

Sylvie de GAETANO

Publié sous forme électronique sur le site internet de la commune www.trouville.fr le :

Date 27/10/2022

(dans la semaine qui suit la séance du conseil d'administration au cours duquel le PV a été arrêté soit : jusqu'au

Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à disposition du public

ANNEXE

EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS